



Bibliothèque
de Toulouse

GUIDE PRATIQUE

Bibliothèque
de Toulouse

MAIRIE DE  TOULOUSE

WWW.TOULOUSE.FR

Toulouse en grand !

Depuis plus de dix ans, la ville a particulièrement mis l'accent sur la modernisation, la rénovation, l'accessibilité et le développement de ses bibliothèques et de leurs services, afin d'être au plus près des attentes des Toulousains.

Avec leur réseau étendu aux quatre coins de la ville, les médiathèques et bibliothèques de Toulouse disposent d'une offre pour tous les Toulousains, quels que soient leurs besoins, leur génération, leurs attentes.

Tous les établissements n'ont pas la même taille et ne proposent pas le même type de collections, mais tous ont en commun d'offrir un service de qualité, et ils fonctionnent en réseau.

Les médiathèques et bibliothèques sont des lieux ouverts et accessibles, fabuleux réservoirs de connaissance, mais aussi des lieux d'animation, de détente, de rencontres... que nous vous invitons chaleureusement à découvrir, où que vous soyez !

Jean-Luc Moudenc

Maire de Toulouse

Président de Toulouse Métropole

- 2 MODE D'EMPLOI
- 4 MA BIB' EN ACCÈS LIBRE
- 8 MA BIB' À LA MAISON
- 16 LES SERVICES DE MA BIB'
- 20 MÉDIATHÈQUE JOSÉ CABANIS
- 30 BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE
ET DU PATRIMOINE
- 38 MÉDIATHÈQUES ET BIBLIOTHÈQUES
DE QUARTIER
- 60 RÈGLEMENT INTÉRIEUR

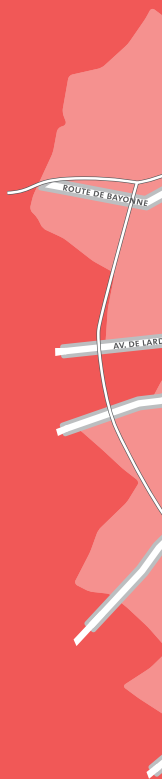
MODE D'EMPLOI

La Bibliothèque de Toulouse, c'est : la Médiathèque José Cabanis, la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, les 19 médiathèques et bibliothèques de quartier et la Bibliothèque Nomade.

La bibliothèque s'engage à favoriser l'accès des publics handicapés à l'ensemble de ses espaces et de ses services. Elle a été agréée dans le cadre de l'Exception Handicap.

Les bibliothèques sont ouvertes à tous, leur accès est libre et gratuit. Découvrez-les !

www.bibliotheque.toulouse.fr





MA BIB' EN ACCÈS LIBRE

Entrez dans vos bibliothèques !

Vous pouvez venir, découvrir nos collections, lire
le journal, travailler, assister à un spectacle...

L'accès est libre et gratuit,
pour une minute ou pour la journée !



NOS COLLECTIONS

Plus d'un million de documents peuvent être empruntés ou consultés sur place.

Les livres : romans, livres audio, guides de voyage, essais, beaux livres, BD, mangas, manuels, albums... des nouveautés aux grands classiques.

La Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine dispose d'un fonds remarquable de livres anciens, rares ou précieux, de partitions et de livrets ou encore de manuscrits.

L'information au jour le jour : la presse française et étrangère, nationale et régionale, des magazines et revues spécialisées, des archives papier ou en ligne, des chaînes d'information en continu.

La musique sous toutes ses formes : CD, partitions, DVD, musique numérique, livres, instruments, vinyles.

L'image : des films de tous genres, des DVD documentaires et des chaînes câblées, des films en audio-description...

Les jeux : des jeux à disposition dans plusieurs médiathèques et bibliothèques, des initiations, des jeux adaptés accessibles aux personnes handicapées et des jeux vidéo... ainsi que la ludothèque Empalot.

NOS ESPACES

Toutes les bibliothèques sont aménagées pour vous permettre de passer un moment de détente ou de travail dans les meilleures conditions.

Les bibliothèques sont accueillantes, calmes, conviviales et agréables : vous y trouverez des fauteuils et des canapés, des tables et ordinateurs pour surfer sur le net et pour les enfants, des coussins, des poufs et des tapis pour des moments de lecture confortable. Des prises électriques sont présentes un peu partout et plus particulièrement à proximité des espaces de travail.

Certaines bibliothèques proposent également un accès gratuit au Wifi qui ne nécessite aucune inscription au réseau des bibliothèques.

NOS ANIMATIONS

De nombreuses manifestations culturelles sont organisées dans les différentes bibliothèques de Toulouse : conférences, projections, expositions, rencontres, lectures, contes, ateliers...

En lien avec la vie culturelle de la cité et avec les collections des bibliothèques, ces animations sont proposées pour tous les publics, pour tous les âges.

Il existe également de nombreuses animations adaptées, accessibles aux personnes handicapées : visites adaptées, spectacles en Langue des Signes Française (LSF), accueil de groupes sur rendez-vous... Le grand auditorium de la Médiathèque José Cabanis est équipé d'une boucle magnétique pour les personnes sourdes et malentendantes.

Des animations autour du patrimoine écrit sont proposées toute l'année à la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine.

L'entrée est libre et gratuite, dans la limite des places disponibles, pour toutes les animations.

Retrouvez toutes les informations dans le *Manifesta, programme culturel des bibliothèques de Toulouse* ou sur le site www.bibliotheque.toulouse.fr.

Vous pouvez également vous abonner à la *newsletter* bimensuelle.

À NOTER :

Une *newsletter* accessible aux personnes malvoyantes est envoyée tous les deux mois à ceux qui en font la demande pour les informer de toutes les manifestations culturelles de la bibliothèque.

MA BIB' À LA MAISON

Tout ce que vous avez besoin de savoir pour vous inscrire : les tarifs, les documents à présenter, ce que vous pouvez emprunter... et quelques infos en plus pour profiter à fond de votre abonnement !



LA CARTE D'ABONNÉ

La carte d'abonné permet d'emprunter des documents.
L'abonnement est valable un an, à compter de la date d'inscription. Il est renouvelable aux conditions suivantes.

Pour vous inscrire ou vous réinscrire, vous devez présenter :

- . une pièce d'identité,
- . un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- . l'autorisation d'un adulte pour les mineurs.

TARIFS D'INSCRIPTION

17 € : tarif plein pour l'ensemble du réseau des bibliothèques de Toulouse

8 € : abonnement médiathèques et bibliothèques de quartier uniquement (c'est-à-dire hors Médiathèque José Cabanis et Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine)

8 € : tarif réduit pour l'ensemble du réseau des bibliothèques de Toulouse pour les 18-27 ans et les détenteurs de la carte Toulouse Cultures

Tarifs de la Ludothèque Empalot (détails page 44)

Une carte d'abonnement spécifique est nécessaire pour emprunter des jeux à la ludothèque Empalot.

5 € pour les enfants

10 € pour les adultes

pour l'emprunt de 2 jeux pour 3 semaines pour les adultes et 1 jeu pour 3 semaines pour les enfants



Rendez-vous en p. 16 pour découvrir la carte « services ».

La carte d'abonné à la Bibliothèque de Toulouse est gratuite (sur présentation d'un justificatif) pour :

- . les moins de 18 ans,
- . les plus de 65 ans,
- . les personnes non-imposables ou percevant la prime d'activité (y compris les enfants dépendant du foyer fiscal de leurs parents, sur présentation de l'avis de non-imposition de leurs parents),
- . les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), de la Couverture Maladie Universelle (CMU) et de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS), AME (Aide Médicale de l'État),
- . les demandeurs d'asile,
- . les personnes handicapées en institution et/ou percevant l'Allocation pour Adulte Handicapé (AAH).



S'inscrire à la bibliothèque implique l'acceptation du règlement intérieur consultable à la fin de ce guide, sur place ou sur le site Internet des bibliothèques.

En cas de perte ou de vol de votre carte de lecteur, faites immédiatement opposition dans la bibliothèque la plus proche ou par téléphone au 05 62 27 40 88.

1,50 € vous sera demandé pour le remplacement d'une carte en cours de validité.

Si vous avez une question concernant votre dossier d'abonné, le service Accueil vous répond au 05 62 27 40 88 (du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h) ou par mail à accueilbib@mairie-toulouse.fr.



CE QUE VOUS POUVEZ EMPRUNTER

16 documents maximum pour l'ensemble du réseau des bibliothèques/médiathèques de Toulouse dont jusqu'à :
16 livres, BD, revues, CD, partitions, vinyles, films/DVD/Blu-ray

1 Presto*

1 jeu vidéo

1 instrument de musique

pour une durée de 3 semaines

à l'exception des *Presto* *

Avec la carte ludothèque (Médiathèque Empalot) :

1 jeu pour les - de 18 ans

2 jeux pour les + de 18 ans

* Document à circulation rapide, signalé par une étiquette « *Presto* »

INFOS EN +

› **Renouvelez vos prêts jusqu'à 2 fois** sur Internet avec votre code personnel (NIP) ou par téléphone au 05 62 27 40 88, uniquement pour les documents qui ne sont pas déjà réservés par un autre abonné.

› **Signalez tout défaut d'un document avant l'emprunt.** Vous êtes responsable des documents que vous empruntez. Tout document perdu ou détérioré devra être remplacé ou remboursé.

› **Faites attention aux dates de retour.**

En cas de retard, une pénalité de 0,10 € par jour de retard et par document sera appliquée.

› **Réservez un document** sur place ou sur Internet (dans la limite de 5 documents par carte).

› **Renouvelez** votre abonnement en ligne si vous avez plus de 65 ans ou êtes bénéficiaire d'une exonération.

› **Rendez vos documents là où vous le souhaitez et pendant les heures de fermeture, utilisez les boîtes de retour pour rendre vos documents.**

Attention les vinyles se rendent exclusivement là où ils ont été empruntés.

Les instruments se rendent exclusivement au pôle Musique de la Médiathèque José Cabanis et les jeux à la Médiathèque Empalot.

› **Le Prêt Entre Bibliothèques**

Il permet à une bibliothèque ou un centre de documentation d'obtenir d'un autre établissement un document qu'il ne possède pas.

Rapprochez-vous de la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine pour remplir un formulaire de demande de document qui ne se trouve dans aucune bibliothèque à Toulouse (bibliothèques municipales, universitaires...). Comptez environ trois semaines de délai.

La durée du prêt et les tarifs dépendent du règlement de la bibliothèque prêteuse.

Renseignements et modalités pratiques au 05 61 27 66 66.

› Le portage à domicile

Vous aimez lire mais vous ne pouvez plus vous déplacer ?
Bénéficiez du portage à domicile : 16 documents apportés chez vous par les bibliothécaires toutes les 6 semaines. Ils seront choisis selon vos goûts dans une offre variée de romans, magazines, livres documentaires, livres en gros caractères, livres audio, DVD.

Les conditions d'inscription sont celles de la bibliothèque : ce service est gratuit si vous avez plus de 65 ans ou si vous percevez l'Allocation Adulte Handicapé.

Renseignements et modalités pratiques au 05 61 22 33 37.

› Les structures collectives

Vous travaillez au sein d'une école, d'un centre de loisirs, d'une collectivité ?

Si vous souhaitez être accueilli pour une visite ponctuelle ou pour un projet suivi, adressez-vous à la bibliothèque de votre quartier.

Dans ce cadre, vous pourrez bénéficier d'un abonnement spécifique, indépendant de votre abonnement personnel, avec lequel vous emprunterez jusqu'à 35 documents.

Si vous voulez constituer et animer un point lecture dans vos locaux, contactez la Bibliothèque Nomade qui propose, sous conditions, le dépôt d'au moins 50 livres pour deux mois ou plus.

Renseignements au 05 61 22 34 41.

LES SERVICES DE MA BIB'

De nombreux services sont offerts par les bibliothèques de Toulouse, sur place, depuis chez vous ou n'importe où. Pour y avoir accès, il faut avoir une carte de la Bibliothèque de Toulouse.

Vous aurez le choix entre la carte « services », qui est gratuite, ou bien la carte d'abonnement qui est payante mais permet en plus de pouvoir emprunter des documents.



SERVICES SUR PLACE

Avec votre carte « services », **vous pouvez vous connecter à Internet** (limité à 1h30 par jour), **regarder des films ou les chaînes du câble, jouer (aux jeux de société, sur consoles...), écouter et jouer de la musique ou payer vos impressions et photocopies** (0,10 €/page).

Vous pouvez venir aux **@ateliers numériques** des médiathèques Empalot, Grand M et José Cabanis pour vous initier à l'informatique, enrichir vos pratiques numériques, travailler sur ordinateur, bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Avec votre carte d'abonné, vous pouvez utiliser tout ces services sur place et en plus emprunter des documents.

Inscription aux @ateliers numériques

Médiathèque Empalot : 05 36 25 20 80,

Médiathèque Grand M (Mirail) : 05 81 91 79 50,

Médiathèque José Cabanis (Marengo) : 05 67 73 85 01.

Horaires

Voir modalités précises (heures, conditions) sur place, par téléphone ou dans le *Manifesta* (programme culturel des bibliothèques de Toulouse), en ligne sur le site www.bibliotheque.toulouse.fr ou version papier.

SERVICES EN LIGNE 24H/24

Avec votre carte « services », rendez-vous aussi sur www.bibliotheque.toulouse.fr, espace « 24h/24 » depuis n'importe quel endroit, y compris dans les bibliothèques.

Vous avez accès à de nombreux services gratuits :

- . consultation de journaux et revues français et internationaux et de leurs archives,
- . formations informatiques,
- . exercices et cours pour de l'accompagnement scolaire,
- . formation en langues (allemand, anglais, espagnol et français) pour débiter ou se perfectionner,
- . espace personnalisé pour améliorer son expression française,
- . cours et tests pour préparer le code de la route.

Sur www.bibliotheque.toulouse.fr, retrouvez des espaces spécialisés, dans la rubrique « sites thématiques » :

- . la bibliothèque numérique patrimoniale : *Rosalis*,
- . la bibliothèque musicale : *Bibliozik*,
- . l'espace jeune public et ses jeux vidéo,
- . l'espace emploi-formation,

**Vous avez des questions sur tout ou rien ?
Besoin d'un conseil de livre, de film ou de série ?
Retrouvez sur notre site Internet le service
de questions - réponses *Eurékoï*.**



Et suivez l'actualité immédiate sur la page Facebook de la Bibliothèque de Toulouse !

MÉDIATHÈQUE JOSÉ CABANIS

En plein centre-ville, ouverte sur la cité et accessible à tous, la Médiathèque José Cabanis est un lieu de culture privilégié dédié à la lecture, à l'information, aux nouvelles technologies et aux loisirs.





HORAIRES

mardi	10h - 19h
mercredi	10h - 19h
jeudi	14h - 19h
vendredi	10h - 19h
samedi	10h - 19h
dimanche	14h - 18h

ADRESSE

1, allée Jacques Chaban-Delmas
BP 55 858
31 506 Toulouse CEDEX 5
tél. 05 62 27 40 00

ACCÈS

métro Marengo (ligne A)

bus 14, 22 (L8)

station Marengo SNCF

vélostations :

5, rue Leduc

96, rue du Général Compans

Parking Marengo :

le stationnement inférieur à une demi-heure est gratuit pour les usagers de la médiathèque (validation du ticket à l'entrée de la médiathèque pendant les heures d'ouverture de celle-ci).

{ Accès internet
et wifi à tous
les étages.

3^e étage

Musique
Cinéma
Arts
L'Œil et la Lettre
• petit auditorium
• bornes d'emprunt

2^e étage

Langues et Littératures
Intermezzo
• espace jeux vidéos
• bornes d'emprunt

1^{er} étage

Sciences et Loisirs
Société et Civilisations
• salle de travail en groupe
• bornes d'emprunt

rez-de-chaussée

Actualité / Presse
Entrée / accueil / inscriptions
• bornes d'emprunt et
de paiement
• retour des documents
• toilettes PMR

niveau -1 rez-de-jardin

Jardin ouvert du 2 mai
au 30 septembre si le
temps le permet

Jeune Public
@atelier numérique
• salle d'exposition
• grand auditorium
• *Piccolo Teatro*
• bornes d'emprunt
• toilettes PMR

JEUNE PUBLIC, DE 0 À 12 ANS / rez-de-jardin

- . Des albums, DVD, bandes dessinées, livres audio, musique, CD-ROM, contes, romans, documentaires, livres en langue étrangère, magazines...
- . Des espaces confortables pour lire assis, debout ou allongé, pour écouter de la musique ou regarder les films programmés.
- . Des rendez-vous réguliers dans le *Piccolo Teatro* : *Les bibliothécaires racontent* tous les mercredis, *Les p'tits rituels du dimanche*, des projections, des écoutes musicales.
- . Des postes informatiques dédiés.

Pour les parents :
Un **Point Parent Enfant** propose
une sélection de documents autour de l'éducation,
de la pédagogie et de la littérature jeunesse.



ACTUALITÉ / PRESSE / rez-de-chaussée

- . Regards multiples sur l'actualité régionale, nationale et internationale grâce à de nombreux titres de journaux et magazines.
- . Accès aux télévisions du monde entier.
- . Accès numérique à la presse française et internationale.
- . Mise à disposition de jeux : échecs, dames, dominos.
- . Actualité dessinée, troc de presse...



SCIENCES ET LOISIRS / 1^{er} étage

- . Livres, revues et DVD consacrés aux sciences, à la médecine (santé, bien-être, puériculture...), aux techniques (espace, aéronautique, cuisine, bricolage, jardinage...) aux sports et aux loisirs créatifs...
- . Télévisions pour visionner des DVD documentaires.
- . Grainothèque.

SOCIÉTÉ ET CIVILISATIONS / 1^{er} étage

- . Livres, revues, DVD consacrés aux Sciences humaines (psychologie, psychanalyse, philosophie, religions, sciences de l'information...), Sciences sociales (économie, droit, sociologie, politique, anthropologie, ethnologie, éducation, problèmes sociaux...), à l'Histoire, la géographie et au tourisme.
- . Un Point Emploi Formation qui propose des outils pour l'orientation, la préparation aux concours et la recherche d'emploi.
- . Sélection de livres sur le thème des « Récits de vie ».

LANGUES ET LITTÉRATURES / 2^e étage

- . Romans classiques et contemporains, romans policiers et de science-fiction, pièces de théâtre et poèmes ; revues, DVD, textes enregistrés et ouvrages sur la littérature ; bandes dessinées, *comics* et mangas adultes ; méthodes de langues, revues et romans en langue originale.

INTERMEZZO / 2^e étage

- Pour les adolescents à partir de 12 ans comme pour les adultes, une bibliothèque dans la bibliothèque, des livres inclassables, inattendus, sans frontière.
- . Des romans et leurs adaptations (BD, DVD...) : classiques, *bit-lit*, *chick-lit*, fantastique...
 - . Des livres et DVD, des bandes dessinées, des mangas et des *comics*, des magazines consacrés au sport, à la mode, à l'actualité, aux jeux vidéo...
 - . Un espace « *Apprendre le français* », des ouvrages pour préparer l'orientation scolaire et professionnelle des 15-25 ans, un espace Jeux Vidéo pour découvrir et s'initier aux jeux sur console, une sélection de films à consulter sur place, des jeux de société.
 - . Des documents faciles à lire.

MUSIQUE / 3^e étage

- . Toutes les musiques : rock, rap, soul, jazz, musiques classique ou du monde, chanson française et musique contemporaine.
- . Tous les supports : CD à écouter ou à emprunter, DVD (concerts, documentaires), partitions, livres et revues.
- . Une Music Box dédiée à la pratique amateur, comprenant instruments, logiciels et tutoriels.
- . Deux pianos numériques à la disposition des pianistes, apprentis ou confirmés.
- . Emprunt d'instruments de musique (guitare, clavier...).
- . Coin vinyles.

CINÉMA / 3^e étage

. Tout l'univers du cinéma : DVD et Blu-Ray (classiques, comédies, westerns, cinéma du réel, séries TV...), livres, bandes originales de films.

. Écoute des bandes originales et visionnage sur place de DVD.

ARTS / 3^e étage

. Des DVD, des revues et des livres sur l'art : arts plastiques, design, architecture, peinture, mode, photographie, décoration, danse et théâtre avec possibilité de visionnage sur place.



Empruntez un bibliothécaire !

Pour vous aider dans toutes vos recherches, du mardi au vendredi, sur rendez-vous au 05 62 27 45 83.

L'ŒIL ET LA LETTRE / 3^e étage

{ Stationnement possible pour les véhicules hors gabarit des structures spécialisées, sur demande au 05 62 27 45 86.

Heures d'accueil de la cabine téléphonique : **mardi, mercredi et vendredi de 10h à 17h30 et jeudi de 14h à 17h30.**

Un service adapté et spécifique : 05 62 27 45 86

Les services

- . 3 cabines avec des systèmes de lecture aidée pour les déficients visuels : plage braille, machine à lire, synthèse vocale, grossissement de caractères. Une formation à l'utilisation de ces outils est proposée sur rendez-vous.
- . Matériel informatique pour les personnes handicapées moteur, logiciel de reconnaissance vocale.
- . Service de téléphonie en Langue des Signes Française (LSF) pour les personnes sourdes et malentendantes ou sous-titrage de texte, grâce au système Elision.
- . Dispositif d'accessibilité audio des collections.
- . Le Salon : un espace de formation, de lectures ou de jeux, avec un Ipad et des applications accessibles.

Les collections

- . Documents en braille, pour adultes et enfants.
- . Textes enregistrés.
- . Documents et revues en gros caractères, en braille, audio au format Daisy, ou numériques.
- . Accès aux Bibliothèques numériques Eole et BNFA.
- . Documents en Langue des Signes Française (LSF) et sur la culture sourde.
- . Boucle magnétique portative.

Un service gratuit de prêt par correspondance permet de recevoir des documents en braille ou audio directement à domicile à Toulouse et dans la France entière.

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE ET DU PATRIMOINE

La Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine occupe une place particulière au sein du réseau des bibliothèques de la ville de Toulouse. C'est un élément majeur du patrimoine architectural toulousain et un véritable lieu de culture.

La richesse de ses collections patrimoniales et régionales, son offre en matière de nouveautés éditoriales (livres et journaux), ses ressources numériques et ses nombreuses animations sont de nature à satisfaire tous les lecteurs, des plus curieux aux plus exigeants.

Prenez le temps de la découvrir !



HORAIRES

Salle d'étude et salle région :

du mardi au samedi de 10h à 19h

Salle patrimoine :

du mardi au vendredi de 11h30 à 19h

le samedi de 10h à 19h

ADRESSE

1, rue de Périgord

31000 Toulouse CEDEX

tél. 05 62 27 66 66

ACCÈS

métro Capitole (ligne A),

Jeanne d'Arc (ligne B)

vélostation :

14, rue de Périgord



HISTOIRE, COLLECTIONS ET MISSIONS

Les collections de la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine proviennent des anciennes bibliothèques toulousaines du Collège royal et du Clergé, constituées au XVIII^e siècle, enrichies ensuite par les confiscations révolutionnaires - notamment dans les couvents - qui font entrer dans les fonds de nombreux manuscrits médiévaux et éditions rares.

Au titre de la richesse de ce patrimoine écrit, la Bibliothèque de Toulouse a été classée dès 1897 par l'État.

Le bâtiment actuel a été inauguré en 1935 rue de Périgord. Conçu par l'architecte de la ville **Jean Montariol**, c'est l'une des plus importantes réalisations en France dans le domaine de l'architecture des bibliothèques pour la période de l'Entre-deux-guerres. Il est inscrit à l'inventaire des **Monuments Historiques** depuis 1994.

La Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, en charge des collections historiques de la ville, a pour mission de **conserver, d'enrichir et de mettre en valeur** le patrimoine écrit.

Elle collecte également le **Dépôt légal régional**. Tous les imprimeurs de la région Midi-Pyrénées sont tenus de déposer à la bibliothèque un exemplaire de leur production, consultable sur place uniquement. Possibilité de consulter le dépôt légal du web.

La bibliothèque acquiert des ouvrages et des revues dans tous les domaines de la connaissance, représentatifs de la production éditoriale actuelle, pour s'informer, se cultiver, approfondir des recherches.

On distingue au sein des collections des ensembles de **documents rares et précieux de toutes les époques** :

- . des manuscrits, du Moyen Âge aux auteurs contemporains (comme l'écrivain toulousain José Cabanis),
- . des collections thématiques d'imprimés anciens, comme le fonds Racine ou le fonds Molière,
- . un fonds régional d'exception, enrichi par le Dépôt légal,
- . des titres de presse régionale, dont les plus anciens datent du XVII^e siècle,
- . un fonds de littérature jeunesse du XIX^e siècle à nos jours,
- . un fonds musical (partitions et livrets), précieux notamment pour la période baroque,
- . des livres d'artistes.

PRÊT ET CONSULTATION

Vous avez la possibilité **d'emprunter tous les ouvrages édités depuis 1990** (à l'exception du dépôt légal), une partie du fonds régional depuis 1945, les journaux et revues récents.

Tous les autres documents sont **consultables sur place** en libre accès dans les salles de lecture, ou sur demande, grâce aux identifiants de votre carte de lecteur, pour les documents conservés en magasins.

La bibliothèque dispose de 270 places dans la grande salle de lecture.

Les collections numériques

En complément des services en ligne (cf. p.19), de nombreux documents des collections patrimoniales de la BEP ont été numérisés et sont accessibles gratuitement dans *Rosalis*, la bibliothèque numérique de Toulouse (<http://rosalis.bibliotheque.toulouse.fr>).

Numériseur

Possibilité de scanner des documents et les charger sur clés usb.

Photocopie

Un photocopieur à carte en libre accès se trouve dans la grande salle de lecture. Sont exclus de la photocopie les documents antérieurs à 1930, les documents reliés ou de grand format. Ceux-ci peuvent être reproduits sur demande par nos soins.

Microfilms

Certains documents ont été microfilmés pour des raisons de conservation. Dans ce cas, les originaux ne sont plus communicables. Ces microfilms peuvent donner lieu à des reproductions.

Prêt entre bibliothèques

Ce service vous permet de demander par notre intermédiaire à d'autres bibliothèques, en France ou à l'étranger, des documents absents des collections des bibliothèques de Toulouse (cf. p.14).



MÉDIATHÈQUES ET BIBLIOTHÈQUES DE QUARTIER

Près de votre domicile ou de votre lieu de travail, vous trouverez sûrement l'une des 19 médiathèques et bibliothèques de quartier ou une desserte du Bibliobus. En semaine, le samedi, dans la journée ou en soirée, venez y passer un moment pour emprunter, lire le journal, utiliser Internet, participer à une animation. Des collections diversifiées, oui, mais un réseau avant tout : où que vous alliez, vous avez la possibilité d'emprunter, de réserver ou de faire venir un livre d'une autre bibliothèque du réseau. Vous êtes libre de rendre vos documents là où vous le souhaitez (cf. les spécificités p. 14).

LÉGENDES DES SERVICES SPÉCIFIQUES



CD audio



DVD



internet



livre audio



boîte de retour



BIBLIOTHÈQUE ANCELY

Quartier Ancely
2, allées du Velay
31300 Toulouse
05 61 49 05 69
bus 66, tramway lignes T1 et T2
arrêt Ancely

horaires :


mar 9h30 - 12h30 | 14h - 18h

mer 9h30 - 12h30 | 14h - 18h

jeu 14h - 17h

ven 9h30 - 13h | 14h - 17h

sam 9h30 - 12h30 | 14h - 17h

@  + prêt par correspondance
de textes enregistrés pour les
déficients visuels, Point Parent
Enfant






BIBLIOTHÈQUE BONNEFOY

Quartier Bonnefoy

bibliothèque jeunesse

4, rue du Faubourg Bonnefoy

31500 Toulouse

05 81 91 79 81 

bus 38, 39, 42, 44,

vélostation 126

horaires :



mar 10h - 12h30 | 14h- 18h

mer 10h - 12h30 | 14h- 19h

jeu 14h- 18h

ven 10h - 12h30 | 14h- 18h



sam 10h - 12h30 | 14h- 17h

  + Point Parent Enfant,
jeux sur place, kiosque adulte



MÉDIATHÈQUE CÔTE PAVÉE

Quartier Côte Pavée
125, avenue Jean Rieux
31500 Toulouse

05 61 54 72 91  
bus 22 (L8), vélostation 206

horaires :

mar 10h - 12h30 | 14h - 19h

mer 10h - 12h30 | 14h - 19h

jeu 14h - 19h

ven 10h - 12h30 | 14h - 19h

sam 10h - 17h

     + méthodes
de langues, livres jeunesse
en langues étrangères, Point
Parent Enfant





MÉDIATHÈQUE DANIÈLE DAMIN

Quartier Croix-Daurade

122, route d'Albi

31200 Toulouse

05 62 15 01 70  

métro Roseraie ou Borderouge

puis bus 19, bus 39, 42,

vélostations 170, 249

horaires :

mar 10h - 13h | 14h30 - 19h

mer 10h - 13h | 14h30 - 19h

jeu 14h30 - 19h

ven 10h - 13h | 14h30 - 19h

sam 10h - 17h



+ Point Parent Enfant, livres
jeunesse en langues étrangères,
jeux sur place, fonds ado

BIBLIOTHÈQUE DURANTI


Centre ville, quartier Capitole

bibliothèque jeunesse

6, rue du Lieutenant-Colonel

Pélissier

31000 Toulouse

05 62 27 42 52 

métro Capitole,

vélostations 3, 8

horaires :

mar 13h30 - 18h

mer 10h - 12h30 | 13h30 - 18h

jeu 14h - 18h

ven 13h30 - 18h

sam 10h - 13h | 13h30 - 17h

  + Point Parent Enfant,

kiosque adulte, jeux sur place





MÉDIATHÈQUE EMPALOT

Quartier Empalot

40, avenue Jean Moulin

31400 Toulouse

05 36 25 20 80  

métro Empalot, bus 11, 38, 52, 54
vélostation 156

horaires :





mar 10h - 19h

mer 10h - 12h30 | 14h - 19h

jeu 14h - 19h

ven 10h - 12h30 | 14h - 19h

sam 10h - 17h

    + ludothèque,
Point Emploi Formation, Point
Parent Enfant, apprentissage
de la langue française, @telier
numérique

La Ludothèque est ouverte aux
mêmes horaires que la bibliothèque
exceptés les mardi et vendredi où elle
est ouverte uniquement de 14h à 19h.



MÉDIATHÈQUE FABRE

Centre ville, quartier des Carmes

6, rue Saint-Jean

31000 Toulouse

05 81 91 77 01 📶

métro Carmes et Esquirol

bus 12, 38, vélostations 26, 46

horaires :

mar 10h - 19h

mer 10h - 12h30 | 14h - 19h

jeu 14h - 19h

ven 10h - 12h30 | 14h - 19h

sam 10h - 17h

@ 📶 🎧 + Point Parent




Enfant, fonds apprentissage de
la Langue des Signes Française
(LSF)



MÉDIATHÈQUE GRAND M

Quartier du Mirail / Reynerie-
Bellefontaine

37, avenue de la Reynerie
31100 Toulouse

05 81 91 79 40   

métro Bellefontaine et Reynerie
bus 14

horaires :

mar 10h - 13h | 14h - 19h






mer 10h - 13h | 14h - 19h

jeu 14h - 19h

ven 10h - 13h | 14h - 19h

sam 10h - 19h



dim 14h - 18h

     + Point
Parent Enfant, Point Emploi
Formation, apprentissage
langue française, livres en
langues étrangères, méthodes
de langues, @telier numérique,
jeux vidéos sur place, fonds
« Facile à lire »

Tumblr : [mediathequegrandm.
tumblr.com/](https://mediathequegrandm.tumblr.com/)

MÉDIATHÈQUE DES IZARDS

Quartier Izards / Trois-cocus
1, place Micoulaud
31200 Toulouse

05 31 22 94 70  

métro Trois-Cocus, bus 41, 61
vélostation 283

horaires :

mar 10h - 18h




mer 10h - 12h30 | 14h - 18h

jeu 14h - 18h

ven 10h - 12h30 | 14h - 18h

sam 10h - 17h




fermée le mardi de 12h30 à 14h
pendant les vacances scolaires

   + Point Emploi
Formation, Point Parent Enfant,
livres en langues étrangères,
fonds ado, jeux sur place,
apprentissage langue
française, méthodes de langues



MÉDIATHÈQUE DES MINIMES

Quartier des Minimes
3, place du Marché aux Cochons
31200 Toulouse

05 81 91 78 88   

métro Minimes-Claude
Nougaro, bus 29, vélostation 133

horaires :

mar 10h - 17h

mer 10h - 12h30 | 14h - 19h

jeu 14h - 19h

ven 10h - 12h30 | 14h - 19h

sam 10h - 17h

    + Point Parent

Enfant, méthodes de langues,
fonds apprentissage langue
française






BIBLIOTHÈQUE PAVILLON DE PRÊT

Centre ville, quartier Capitole

bibliothèque adulte

1, rue de Périgord

31000 Toulouse

05 61 22 34 32 

métro Capitole et Jeanne d'Arc,

vélostations 14

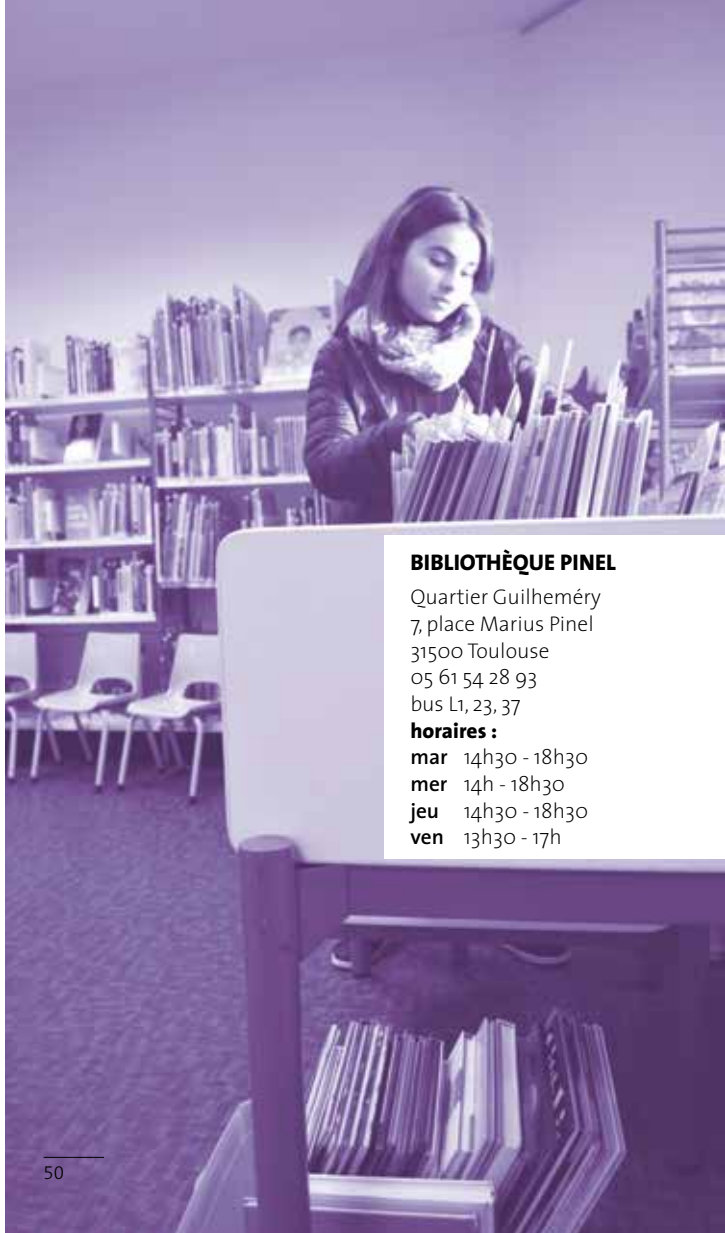
horaires :

mar 10h - 12h30 | 13h30 - 17h

mer 10h - 12h30 | 13h30 - 17h

jeu 13h30 - 17h

ven 10h - 12h30 | 13h30 - 17h



BIBLIOTHÈQUE PINEL

Quartier Guilheméry
7, place Marius Pinel
31500 Toulouse
05 61 54 28 93
bus L1, 23, 37

horaires :

mar 14h30 - 18h30

mer 14h - 18h30



jeu 14h30 - 18h30

ven 13h30 - 17h



BIBLIOTHÈQUE PONT DES DEMOISELLES

Quartier Pont des Demoiselles
63 bis, avenue Saint-Exupéry
31400 Toulouse

05 31 22 95 70  
bus 10 (L7),
vélostations 98, 204

horaires :

mar 13h30-18h

mer 10h - 12h30 | 13h30 - 18h

jeu 14h - 18h

ven 13h30-18h


sam 10h - 17h

(mardi et vendredi matins :
10h-12h30 réservés à l'accueil
des groupes)

+ Point Parent Enfant



MÉDIATHÈQUE DES PRADETTES

Quartier des Pradettes
3, avenue de la Dépêche
31100 Toulouse
05 61 22 22 16 

bus 18, 87,
vélostation 275

horaires :

mar 10h - 12h30 | 13h30 - 19h

mer 10h - 12h30 | 13h30 - 19h

jeu 14h - 19h

ven 10h - 12h30 | 13h30 - 19h



sam 10h - 17h

 + méthodes
de langues, Point Parent Enfant



MÉDIATHÈQUE RANGUEIL

Quartier Rangueil
19, rue Claude Forbin
31400 Toulouse

05 61 52 31 40  

métro Rangueil, bus 23, 80,
vélostation 166

horaires :

mar 10h - 17h

mer 10h - 12h | 13h30 - 19h

jeu 13h30 - 19h

ven 10h - 12h | 13h30 - 19h


sam 10h - 17h



+ Point Parent Enfant



BIBLIOTHÈQUE ROSERAIE

Quartier Roseraie
100, avenue Brnaud
31500 Toulouse
05 31 22 95 33 (adultes)
05 31 22 95 35 (jeunesse) 
métro Roseraie, bus 19, 36,
vélostation 178

horaires :

mar 10h - 12h30 | 13h30 - 18h

mer 10h - 12h30 | 13h30 - 18h

jeu 13h30 - 18h

ven 10h - 12h30 | 13h30 - 18h

sam 9h30 - 12h30 | 13h30 - 17h



   + Point Parent Enfant



MÉDIATHÈQUE SAINT-CYPRIEN

Fermeture pour travaux de
sécurisation. Réouverture au
printemps 2018.

Quartier Saint-Cyprien
63, rue Réclusane
31300 Toulouse
(autre accès par les allées
Charles de Fitte)

05 62 27 63 30  
métro Saint-Cyprien,
bus 13, 14, 31, 45, 66
vélostations 77, 78, 80, 81

horaires :

mar 10h - 12h30 | 14h - 19h

mer 10h - 19h

jeu 14h - 19h

ven 10h - 12h30 | 14h - 19h

sam 10h - 17h



+ livres en langues étrangères,
méthodes de langues, DVD
documentaires et musicaux,
Point Emploi Formation, vinyles
et CD, jeu sur place



MÉDIATHÈQUE SAINT-EXUPÉRY

Quartier Bagatelle

37, rue du Lot

31100 Toulouse

05 36 25 20 01

05 36 25 20 02  

métro Bagatelle, bus 13

vélostation 186

horaires :



mar 10h - 18h

mer 9h30 - 12h30 | 14h - 18h

jeu 14h - 18h

ven 9h30 - 12h30 | 14h - 18h


sam 10h - 17h

  + Point Emploi
Formation, Point Parent Enfant,
livres en langues étrangères,
méthodes de langues



MÉDIATHÈQUE SERVEYROLLES

Quartier Soupetard
10, rue Charles Garnier
31500 Toulouse

05 31 22 96 50 

bus 19, vélostations 181, 182

horaires :

mar 10h - 18h


(vacances scolaires : 10h - 12h30 | 14h - 18h)

mer 10h - 12h30 | 14h - 18h

jeu 14h | 18h

ven 10h - 12h30 | 14h - 18h

sam 9h30 - 12h30 | 13h30 - 17h

 + fonds romans policiers, méthodes de langues, Point Parent Enfant, Point Emploi Formation, apprentissage langue française, jeux et jeux video sur place



BIBLIOTHÈQUE NOMADE

SERVICE AUX COLLECTIVITÉS

Vous travaillez à Toulouse au sein d'une structure publique ou privée éloignée des médiathèques et bibliothèques de quartier et vous souhaitez favoriser l'accès à la lecture dans vos locaux ? Le service aux collectivités peut sous conditions, vous prêter au moins pour 2 mois un minimum de 50 livres et revues.

5, chemin de Perpignan  

05 61 22 34 41 (accueil sur rendez-vous)

PORTAGE À DOMICILE (cf p.15)

05 61 22 33 37



BIBLIOBUS

05 62 27 63 71

Les deux bibliobus vous proposent plus de 4000 documents.

L'emprunt pour un mois s'effectue aux mêmes conditions que dans les autres bibliothèques.

Amidonniers (123, allées de Brienne - groupe scolaire)

1^{er} et 3^e jeudis 14h30-18h

Amouroux (22, rue Roubichou)

1^{er} et 3^e lundis 15h45-18h

Arènes (Place Agapito Nadal, station tramway)

2^e et 4^e jeudis 14h30-18h

Casselardit (place J.B. Baudin)

2^e mardi 9h30-12h

Croix de Pierre (place de la Digue)

1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e vendredis 9h30-12h

Fleurance (place Grimaud - quartier Saint-Martin du Touch)

1^{er} vendredi 14h30-18h

Ginestous (chemin de la glacière - groupe scolaire)

1^{er} et 3^e lundis 9h30-12h (en période scolaire uniquement)

Grand Selve (allées du grand Selve)

1^{er} et 3^e lundis 15h45-18h

Hers (rue de Castelnaudary)

1^{er} et 3^e lundis 14h-15h30

Lalande (place Paul Riché)

1^{er} et 3^e lundis 14h-15h30

Lardenne (place J. Sauvegrain)

2^e et 4^e jeudis 9h30-12h | 14h30-18h

Le Toec (voie du Toec face au n°58)

2^e et 4^e lundis 14h30-18h30

Montaudran (impasse Lucien Bossoutrot)

2^e et 4^e vendredis 16h-18h

Mazades (10, avenue des Mazades - centre culturel)

2^e et 4^e mercredis 16h-18h

Ormeau (place de l'Ormeau)

2^e et 4^e mardis 14h30-18h

Oustalous (53, route d'Espagne)

1^{er} et 3^e vendredis 14h30-18h

Ponts jumeaux (angle du Bd de Suisse et de la rue Dayde)

2^e et 4^e mercredis 14h-15h30

Pouvoirville (3 ch. des Clotasses)

1^{er} et 3^e mardis 9h30-12h | 14h30-18h30

Saint-Simon (place de l'église)

1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e mardis 15h-18h30

Saint-Martin du Touch (place Bertier)

3^e vendredi 14h30-18h

Sept Deniers (rue de l'abbé Naudin - cité Madrid)

1^{er} mercredi 15h-18h30

Sept Deniers (105 route de Blagnac, parvis Espace Job)

3^e mercredi 15h-18h30

Tibaous (place des Tibaous)

1^{er} et 3^e jeudis 15h-18h

Suivez l'actualité des dessertes sur Twitter : @bibliobus_tlse

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur fixe les droits et devoirs des usagers : accès aux bibliothèques, consultation des documents, conditions de prêts... Le personnel, sous l'autorité du directeur, est chargé de le faire appliquer.

Les bibliothèques sont un service public ayant pour but de faciliter l'accès à l'information, à la formation, à la culture et aux loisirs pour tous.

Le personnel des bibliothèques est disponible pour aider les usagers à utiliser au mieux les ressources des bibliothèques.

L'accès aux bibliothèques est libre. Les tarifs des prestations payantes des bibliothèques et des pénalités sont fixés par délibération du Conseil municipal.

Ce règlement intérieur a été revu et adopté en conseil municipal en mars 2017.

CHAPITRE 1 : ACCÈS AUX BIBLIOTHÈQUES

L'accès aux espaces, collections et services sur place est gratuit pour tous. La consultation de certains services et ressources est soumise à une inscription annuelle :

- la consultation des ressources sur Internet est limitée à 1h30 par jour pour les adultes et 45 minutes pour les enfants, et soumise à l'acceptation de la « charte Internet » et d'une autorisation parentale pour les mineurs,
- l'ensemble des services sur place (consultation sur place d'un document en magasin, télévisions, lecteurs DVD, platines d'écoute musicale, jeux, instruments...) est soumis à des modalités de fonctionnement affichées dans les espaces concernés, afin de permettre un accès pour le public le plus large.

CHAPITRE 2 : RÈGLES DU VIVRE ENSEMBLE

Le public doit :

- respecter les autres usagers ;
- respecter les membres du personnel et les consignes qu'ils peuvent être amenés à donner ;
- respecter la neutralité de l'établissement : propagande et prosélytisme sont interdits, l'affichage est soumis à autorisation (la Charte de la laïcité dans les services publics s'applique à la bibliothèque) ;
- adopter un comportement approprié, ne pas être en état d'ébriété manifeste notamment ;
- ne pas circuler en roller, skate ou trottinette ;
- ne pas fumer ou vapoter ;
- n'introduire aucun animal à l'exception des animaux d'accompagnement pour les personnes handicapées ;
- n'introduire aucune boisson alcoolisée dans tous les sites des bibliothèques de Toulouse ;
- ne pas dégrader les locaux, matériels, mobiliers et collections mis à disposition ;
- ne pas troubler la tranquillité des usagers – ne pas parler fort ou téléphoner bruyamment (l'usage du téléphone est autorisé dans certains espaces signalés) ;
- se conformer, dans tous les cas, aux consignes orales ou écrites du personnel.

Par ailleurs, la consommation de nourriture et de boisson non alcoolisée est tolérée dans les locaux à condition que cette consommation ne représente pas un danger pour les collections, le mobilier ou une gêne

pour les autres personnes. Le personnel de la bibliothèque peut, s'il l'estime nécessaire, demander à un usager de cesser sa consommation ou de quitter les lieux. Les espaces jeunesse, ateliers, la ludothèque Empalot et la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine sont réglementés de façon spécifique.

Il est interdit de boire et de manger dans les espaces d'exposition ainsi que dans les auditoriums.

Enfin, le personnel n'est pas responsable des effets personnels des usagers.

CHAPITRE 3 : ACCÈS ET EMPRUNTS DES MINEURS DANS LES BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques ne sont pas des lieux de garde : tout enfant de moins de 6 ans doit donc être accompagné d'un adulte. Les parents ou les accompagnateurs adultes demeurent expressément responsables des allées et venues, du comportement ainsi que des emprunts des enfants dont ils ont la charge. Au moment de la fermeture des bibliothèques, si un enfant est seul, la police municipale peut être appelée. Une autorisation est nécessairement remplie et signée pour tout mineur détenteur d'une carte de bibliothèque. Elle concerne les prêts, les accès à Internet ainsi qu'aux jeux sur console. La responsabilité des bibliothécaires ne peut être engagée dans le choix des documents empruntés par les enfants. En fonction des décisions légales, certaines vidéos ne sont pas prêtées aux moins de 12, 16 ou 18 ans.

CHAPITRE 4 : APPLICATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

Sous l'autorité du directeur ou du responsable de service, le personnel peut :

- demander à quiconque ne respecte pas le règlement de quitter l'établissement ;
- exclure de façon temporaire ou définitive du bénéfice des services et/ou de l'accès à la bibliothèque toute personne qui, par son comportement, ses écrits ou ses propos, manifesterait un manque de respect caractérisé vis-à-vis du public ;
- exclure de façon temporaire ou définitive du bénéfice des services et/ou de l'accès à la bibliothèque toute personne qui, par son comportement, ses écrits ou ses propos, manifesterait un manque de respect caractérisé vis-à-vis des membres du personnel et des consignes données ;
- être amené à refuser l'accès à l'établissement en cas d'affluence et de danger pour l'ordre ou la sécurité des personnes et des biens ;
- contrôler les issues et demander aux usagers de présenter leur carte

d'usager dans le cas d'un constat d'infraction, d'un comportement inapproprié ou de l'usage frauduleux d'une carte, et dans le cas de l'application de plans de sécurité ;

- procéder à l'application du présent règlement en matière de tarification, applications de pénalités et sanctions ;
- appliquer les décisions préfectorales en matière de plan Vigipirate.

Le responsable de service est autorisé à recourir aux forces de l'ordre en cas de perturbation du service (désordre, vandalisme, vol, atteinte aux personnes, etc.).

CHAPITRE 5 : CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA BIBLIOTHÈQUE ET RESPONSABILITÉ DE L'EMPRUNTEUR

Les tarifs d'abonnements, pénalités de retard, remboursement... sont fixés par délibération du Conseil Municipal. Les pénalités, remboursements, inscriptions, achats peuvent être effectués par carte bancaire, chèque bancaire, espèces ou porte-monnaie électronique lorsque c'est possible. Dans le cas d'un porte-monnaie électronique, le montant crédité sur celui-ci ne fera l'objet d'aucun remboursement, sauf, dans le cas d'une anomalie constatée.

5.1 : INSCRIPTION

L'abonnement est individuel et nominatif. La carte est valable un an, de date à date. Aucune inscription ne peut être remboursée.

L'inscription ainsi que les exonérations de paiement le cas échéant se font sur présentation des pièces justificatives définies par le service.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à incrémenter le logiciel de gestion des bibliothèques et à générer des statistiques. Ces données, à caractère strictement confidentiel, ne sont transmises à aucun autre destinataire.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les personnes inscrites bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent en s'adressant à la bibliothèque.

Les détenteurs d'une carte de la bibliothèque doivent signaler tout changement de patronyme ou de coordonnées. L'usager est personnellement responsable de sa carte. En cas de perte ou de vol, il doit impérativement prévenir la bibliothèque pour faire bloquer sa carte. Le remplacement d'une carte en cours de validité est payant, sauf si elle a été volée, sur présentation d'un justificatif.

5.2 : MODALITÉS D'EMPRUNT

L'emprunt de documents nécessite une carte d'abonné. Les profils d'emprunteurs sont liés à l'âge et conditionnent les droits de prêt et de consultation. La carte d'abonné permet de réserver des documents et de prolonger les prêts selon des modalités fixées (nombre de documents, durée d'emprunt...).

Les documents peuvent être restitués en tout point du réseau à l'exception des vinyles et des jeux de la Ludothèque.

L'utilisateur est responsable des documents enregistrés sur sa carte, même si ceux-ci sont empruntés par d'autres personnes. L'utilisateur doit donc rendre les documents en bon état et signaler toute anomalie ou détérioration au moment du prêt.

5.3 : ABONNEMENTS SPÉCIFIQUES

Un service spécifique de prêt par correspondance des collections braille est proposé aux lecteurs non-voyants.

La bibliothèque accorde également deux types d'abonnement aux associations, collectivités diverses, ainsi qu'aux éducateurs, enseignants, animateurs dans le cadre de leurs activités professionnelles. La quantité de livres empruntés et la durée du prêt sont fixées par la bibliothèque. Il s'agit des abonnements « PRO » et « COLLECTIVITÉ ». La bibliothèque peut accorder des dépôts de livres aux collectivités.

5.4 : RETARDS

L'utilisateur est tenu de restituer dans les délais les documents empruntés. Dès le premier jour de retard, la carte est bloquée pour tout nouvel emprunt.

Des pénalités de retard sont dues, à l'exception des moins de 18 ans qui en sont exonérés, et ce sauf si une procédure de contentieux est engagée.

La bibliothèque réclame par sms, par courriel, par téléphone et par courrier les documents non rendus.

5.5 : DÉTÉRIORATIONS ET PERTES DES DOCUMENTS

L'emprunteur se doit de signaler tout dommage, détérioration ou perte de document. Le remplacement ou le remboursement dudit document ou de son matériel d'accompagnement (livret, boîtier, jaquette, pochette plastique, code-barres, étiquette...) sera exigé par la bibliothèque, selon des modalités fixées (pénalités forfaitaire correspondant au montant des réparations ou prix réel selon les cas). Les DVD et cédéroms doivent impérativement être remboursés. Les usagers ne doivent pas réparer

eux-mêmes les documents abîmés. La restitution d'un document après avoir réglé le montant de son remplacement ne peut donner lieu à remboursement.

La non restitution d'un document 60 jours après la date de retour prévue entraîne une mise en recouvrement de sa valeur de remplacement auprès de la Recette Municipale (procédure de contentieux). La valeur de remplacement est celle du rachat neuf. L'acquittement par l'utilisateur de la valeur de remplacement du document annule les pénalités de retard prévues à l'article 5.4. Dans le cas où le document est restitué après la procédure de contentieux, l'utilisateur reste redevable de la pénalité de retard. Par dérogation à l'article 5.4, l'utilisateur mineur est également, dans ce cas précis, assujéti à une pénalité de retard.

En cas de difficultés, l'utilisateur peut contacter le service Accueil de la bibliothèque.

CHAPITRE 6 : PHOTOCOPIES, IMPRESSIONS, REPRODUCTION ET PHOTOGRAPHIES

Les photocopies et impressions sont des services payants.

La reproduction, sous quelque forme que ce soit (numérique, photographique, cinématographique, vidéo) des documents, sous droits ou tombés dans le domaine public, est possible à des fins d'usage privé. La bibliothèque n'est pas responsable dans le cas d'un usage non privé d'une copie d'un de ses documents. La reproduction des fonds patrimoniaux est soumise au respect du règlement figurant dans l'annexe Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine.

Les photographies et vidéos des bibliothèques (intérieur et extérieur) sont restreintes à un usage privé. Les photographies et vidéos de personnes (usagers et personnels) sont quant à elles soumises au respect du droit à l'image. Toute prise de photo ou vidéo hors de ce cadre est soumise à autorisation de la bibliothèque.

ANNEXE - BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE ET DU PATRIMOINE

1

Une inscription, gratuite, sur présentation d'une pièce d'identité, est nécessaire pour consulter les documents conservés en magasin.

2

Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas accès à la consultation des documents conservés en magasin.

3

Le nombre de documents des magasins de documentation générale et régionale consultables simultanément est fixé par le service.

4 : OCCUPATION DES PLACES DE LECTURE

Des places de lecture signalées comme telles sont réservées prioritairement à la consultation des documents de la bibliothèque. En cas d'affluence, le personnel peut réattribuer les places laissées vacantes depuis plus d'une heure par leurs précédents occupants, même si ceux-ci y ont laissé des affaires personnelles. Ces dernières pourront être récupérées à la banque de communication de la grande salle de lecture.

Le public doit s'abstenir de manger et boire dans les espaces de consultation de documents. Les petites bouteilles d'eau sont tolérées.

5

Quand un support de substitution existe (microfilm, fac-similé, numérisation), le document original n'est plus communiqué qu'exceptionnellement.

6 : REPRODUCTION DE DOCUMENTS

La reproduction des documents est autorisée pour un usage privé dans le respect de la loi en vigueur. Elle est payante. Le tarif est fixé par délibération du Conseil Municipal.

Sont cependant exclus de la reproduction les partitions musicales et, pour des raisons de conservation, tous les documents de la Réserve (sans considération de date), tous les documents antérieurs à 1930, tous les documents reliés, ainsi que tous ceux dont l'état serait davantage

dégradé par le passage à la photocopieuse. La bibliothèque propose, pour ces documents, soit de réaliser un microfilm dont une photocopie pourra être extraite, soit de les numériser. Les tarifs sont fixés par décision municipale.

L'utilisateur peut par ailleurs, pour un usage privé et dans le respect de la loi, réaliser des photographies sans flash.

7 : CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSULTATION

- EN SALLE « PATRIMOINE »

Aucun effet personnel n'est accepté dans la salle, ainsi que nourriture et boissons, même en bouteilles. Les seules exceptions sont les suivantes :

- les lunettes (sans le boîtier qui sera laissé dans le casier),
- un ordinateur et son câble d'alimentation (sans la sacoche qui sera laissée dans le casier),
- les feuillets de notes dont l'utilisateur aurait besoin lors de la consultation,
- un appareil photo et/ou un téléphone portable (en mode silencieux).

Des casiers et un porte-manteaux sont disponibles à l'entrée.

Seul l'usage du crayon à papier est autorisé dans la salle. Papier, crayon, loupe, mètre, marque-page peuvent être fournis en cas de besoin.

La consultation des ouvrages est soumise au dépôt préalable de la carte de lecteur en cours de validité et d'une pièce d'identité avec photographie.

Les documents du fonds patrimonial sont communiqués un par un (sauf besoins particuliers et justifiés) ; si un lecteur consultant un ouvrage du fonds patrimonial a besoin simultanément de volumes des fonds général et régional, ces derniers lui seront communiqués dans la salle Patrimoine, sans restriction de nombre.

L'utilisateur amené à quitter la salle Patrimoine doit rapporter le(s) document(s) du fonds patrimonial qu'il consulte au bureau de communication de la salle, jusqu'à son retour.

Si le(s) document(s) demandé(s) a/ont fait l'objet d'une reproduction, l'utilisateur est invité à consulter prioritairement les supports de substitution.

Pour des raisons de conservation, la communication de certains documents peut être différée ou refusée ; de la même façon, un document qui ne serait pas découronné, estampillé et/ou folioté ne pourra pas être communiqué immédiatement mais seulement après un délai nécessaire à son traitement ; l'utilisateur est invité à transmettre à

l'avance la liste de documents qu'il souhaite consulter pour qu'un délai de communication lui soit indiqué.

Il est demandé de manipuler les documents avec le plus grand soin : ne pas s'appuyer sur les livres, ne pas y porter de notes, ne pas forcer sur les reliures, respecter le classement des liasses et documents en feuilles, utiliser le matériel fourni (futons et boudin cale-pages).

Les photographies sans flash sont autorisées pour usage personnel (une déclaration préalable est à remplir) ; aucun autre moyen de reproduction ni matériel n'est autorisé.

- EN SALLE « DOCUMENTATION RÉGIONALE »

La consultation des documents régionaux conservés dans les magasins est soumise au dépôt d'une pièce d'identité pour la durée de la consultation.

8 : HORAIRES D'OUVERTURE DE LA COUR DE LA BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE ET DU PATRIMOINE, RUE DE PÉRIGORD

La cour est ouverte aux mêmes heures que la bibliothèque.

À la fermeture de la bibliothèque, le personnel ferme les portails et est habilité à demander aux personnes encore présentes de quitter les lieux. Une ronde sera effectuée avant la fermeture des grilles, la Ville de Toulouse ne pourra être tenue pour responsable en cas d'infraction au présent règlement.

Les personnes présentes dans la cour doivent respecter la propreté et la tranquillité du lieu.

Afin de ne pas générer de nuisances susceptibles de gêner les usagers de la bibliothèque, les jeux de ballons sont prohibés dans la cour de la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine.

L'introduction de boissons alcoolisées est interdite dans la cour et dans tous les espaces de la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine.



conception & graphisme : graphica (fannylanz.com) - Bibliothèque de Toulouse
Impression : Imprimerie Ménard / juillet 2017 / 15 000 exemplaires
Crédits photographiques : Bibliothèque de Toulouse (pp. 12, 17, 40, 45, 50, 57, 58) /
D. Cousy (pp. 5, 39, 42, 43, 44, 46, 48, 49, 51, 52, 53, 54) / P. Morand (pp. 41, 55, 56) /
Patrice Nin (pp. 21, 31, 33) Siegfried Marque (pp. 9, 25, 37, 47)

